

**Grand Conseil - Grosser Rat**

Les dernières nouvelles - Die aktuellsten Mitteilungen

www.plrf.ch

**Mot du président  
du parti - Sébastien  
Dorthe****Mot du président  
du groupe parle-  
mentaire - Romain  
Collaud****Mesure de soutien  
aux entreprises et  
indépendants -  
Nadine Gobet****Covid-19, journal  
d'un médecin de  
famille - Jean-  
Daniel Schumacher****Mot du Président du parti—Sébastien Dorthe**

Chers Membres et Sympathisants,



En cette période particulière, j'espère que tout va bien pour vous. Cette crise sanitaire a en effet un impact majeur sur nos habitudes et nos comportements, qui s'en trouvent soudainement chamboulés. Ce qui semblait acquis hier ne l'est plus aujourd'hui.

Néanmoins, les institutions doivent fonctionner, et ce à tous les niveaux. Les exécutifs gouvernent et usent des compétences particulières que leur octroie l'état d'urgence, et les parlements reprendront leur rôle de surveillance dès que possible. Dans ces décisions et son action, le monde politique se doit d'être exemplaire.

Dans cette période difficile, le PLRF poursuit son engagement pour nos PME et, d'une manière générale, pour l'emploi, afin d'éviter que cette crise n'entraîne des dommages irréparables à notre économie. Nous insistons toutefois sur la nécessité de protéger la santé de la population, et tout particulièrement des plus vulnérables. Cette équation n'est certes pas simple à résoudre mais, avec la collaboration de chacun, nous trouverons des solutions.

Au nom du PLRF, je vous souhaite santé et courage dans cette épreuve, dont nous ressortirons plus forts, ensemble.

**Mot du Président du groupe parlementaire—Romain Collaud**

Cher(es) Membres, Cher(es) Ami(es) du PLR,



Reporter la session ou non ? Telle était la question que nous avons abordée lors de notre séance des chefs de groupe du mois de mars. Partagés entre la mission qui nous est confiée d'organe suprême du canton et la responsabilité de ne pas propager le virus, l'augmentation fulgurante des cas a eu raison de la session. Des thèmes urgents et importants devaient être traités mais ces notions deviennent bien dérisoires face à la situation sanitaire à laquelle le monde doit faire face.

Aucune décision n'a encore été prise pour les sessions de mai et juin mais il est déjà vraisemblable que le Grand Conseil déménagera une seconde fois pour respecter les normes sanitaires de l'OFSP. Fait rare, une session extraordinaire est prévue au mois d'août pour combler le retard accumulé. Aujourd'hui, la priorité reste la protection des personnes vulnérables ainsi que les mesures économiques pour le maintien de l'emploi.

Au nom du groupe PLR, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé et **RESTEZ CHEZ VOUS !**

## Les mesures actuelles pour soutenir les entreprises et indépendants face à la crise du coronavirus ne sont pas suffisantes — Nadine Gobet, députée

La crise économique liée au coronavirus met à mal de nombreux indépendants et entreprises. Afin de les soutenir et d'éviter leur faillite, le Conseil fédéral a annoncé différentes mesures économiques. La première est l'octroi d'indemnités pour la réduction de l'horaire de travail (RHT). Afin d'étendre cette possibilité à un plus grand nombre de salariés, le Conseil fédéral a élargi la liste des bénéficiaires. Il a également supprimé les délais de préavis et d'attente et a prolongé la durée à 6 mois.



Quant aux indépendants, ceux dont l'établissement a été fermé par le Conseil fédéral, qui sont en quarantaine ou qui doivent garder leurs enfants suite à la fermeture des écoles peuvent faire une demande d'allocation pour perte de gain (APG). Depuis le 16 avril, ces APG peuvent être requises également par les indépendants indirectement touchés par les mesures de lutte contre le coronavirus, à condition que leur revenu annuel se

situe entre 10'000 et 90'000 francs.

Bien que toutes ces mesures doivent être saluées, on se rend compte sur le terrain qu'elles ne sont pas suffisantes et qu'il subsiste des lacunes. Par exemple, les indépendants qui font face à une baisse significative de leur chiffre d'affaires à cause de la pandémie, mais dont le revenu ne se situe pas dans la fourchette établie par le Conseil fédéral, ne peuvent bénéficier d'aucune APG. Ou encore, les dirigeants d'entreprises qui ont droit comme indemnité RHT à un forfait de Fr. 3'320 par mois, ce qui est insuffisant pour leur permettre de continuer à payer leurs charges, alors qu'ils paient des cotisations de chômage sur l'entier de leur salaire. Ce dernier cas n'est toujours pas réglé malgré nos demandes depuis plusieurs semaines déjà. Il est urgent que le Conseil fédéral, respectivement le Conseil d'Etat, prennent en considération ces lacunes et trouvent des solutions rapidement. **Il en va de la survie de nombreuses PME, de la sauvegarde des emplois et de notre tissu économique.**

Pour terminer, il convient de saluer la motion que vient de déposer notre collègue Claude Brodard qui propose que les entreprises fribourgeoises ayant subi directement ou indirectement les conséquences du COVID-19 puissent constituer exceptionnellement, à charge de l'exercice comptable 2019, une provision de 50% du revenu net de l'activité lucrative indépendante ou du bénéfice net.

---

## CoVid- 19, Journal — Jean-Daniel Schumacher, député

Soyez rassurés chers lecteurs, si vous avez la patience de lire ces lignes jusqu'au bout, vous ne serez pas abreuvés de chiffres ou d'expressions et d'opinions sentencieuses qui vous donneraient l'impression d'avoir à faire à un grand spécialiste. Non ! je voudrais tout simplement vous relater mon quotidien de médecin de famille depuis l'installation de cette pandémie dans notre région, en osant espérer que cela soit capable de susciter votre intérêt. Excusez aussi le style télégraphique qui va suivre, il reflète actuellement plus ma manière de fonctionner et me permettra de condenser mon texte dans les mille caractères qui me sont octroyés.



### Un jour de ce mois d'avril.

**06.30** petite promenade avec mon chien, rare moment où je peux jouir d'une certaine tranquillité sérénité.

**07.00** échange professionnel autour d'une tasse de thé avec mon épouse : la courbe de l'épidémie semble fléchir, la dose initiale de virus dans la phase de contamination pourrait jouer un rôle déterminant dans le développement de l'infection. Les vidéo-conférences proposées par les Allemands, dont une suivie par 50.000 médecins, sont absolument passionnantes.

**08.00** Arrivé à l'EMS. Accompagné de l'infirmier-chef, je viens aux nouvelles des 110 résidents et de la centaine de membres du personnel dont j'ai la charge. Les quatre membres d'entre eux infectés vont bien, trois ont déjà repris leur travail. Les trois résidents testés positifs et deux autres suspects sont hors de danger. Nouvelles rassurantes. Jusqu'à quand ? Peut-être avons-nous eu de la chance, peut-être avons-nous eu raison d'interdire les visites, de faire porter le masque au personnel avant que cela ne soit officiellement conseillé. Je pense que cela a dû porter ses fruits, de même que les interdictions de la messe et de la communion qui me vaudront peut-être quelques années de purgatoire supplémentaires ou une excommunication.

C'est rassurant de voir l'ensemble des membres du personnel travailler en team, j'allais presque dire en commandos. Explications inlassables du pourquoi, du sens et de l'importance des mesures. Se vouloir positif, bienveillant avec tout le monde. Visites sur dossiers sur un ou deux niveaux des cinq que compte l'établissement. Visites de résidents qui nécessitent une évaluation clinique. Ordonnances, mesures. Prélèvements de sécrétions naso-pharyngéales chez les résidents qui répondent aux critères de dépistage. Examen du personnel présentant des symptômes suspects. Entre temps, téléphone de mon assistante médicale, beaucoup de patients au cabinet ont appelé, certains attendent que je les rappelle. Mon portable sonne : Monsieur XY finit probablement de se battre contre le cancer qui le ronge, on compte sur ma visite.

**11.00** Arrivé chez ce patient, il habite en ville ; seul avantage de ce temps, la cité est vide et il est facile de trouver une place de parc. Je retrouve mon patient les yeux hagards, les mains crispées vers le ciel, espérant s'accrocher à quelque chose d'insaisissable, son être s'agite frénétiquement sans donner de sens à ses mouvements. Il est dans cet état depuis le milieu de la matinée. Je procède à deux injections qui le calment assez rapidement. Je sais bien que cet effet de va pas durer, il me faut une pompe à morphine. Après moultes appels, j'acquiesce enfin l'instrument désiré. Mise en place des mesures, informations des parents et des proches, en leur conseillant d'appeler le prêtre. Je quitte ce domicile en laissant sur la table deux injections prêtes pour le cas où cela devrait être nécessaire, sans omettre de leur laisser mon numéro de téléphone et en les priant de ne pas hésiter à m'appeler en toute occasion.

Tout cela pour dire qu'il n'y a pas que le Corona Virus.

**13.00** Le repas est déjà servi depuis une demi-heure. J'ai prié ma famille de ne pas m'attendre. Mes horaires actuellement étant plutôt élastiques. Je m'efforce de faire honneur aux plats que l'on a eu la gentillesse de me préparer et de participer à la conversation familiale.

**14.00** Arrivé au cabinet. Tout le mobilier a été agencé de manière à respecter les conditions d'hygiène et de distance entre les personnes. Compte rendu des appels du matin. L'un ou l'autre des patients suspects mais en bon état général devront rester en quarantaine, ils nous rappellent dans quelques jours. La période critique est celle qui se situe entre le 7e et le 10e jour après le début des symptômes.

Un patient s'est présenté avec des douleurs thoraciques, il aura une embolie pulmonaire. L'autre jour, mon assistante médicale n'a pas manqué de donner un rendez-vous à ce patient qui a dû se faire opérer d'une appendicite aigüe. Il n'y a pas que le Corona.

**19.00** On m'annonce que le patient que j'ai visité le matin est décédé. Je dois aller faire le constat de décès.

**20.00** Retour à domicile pour voir le soleil se coucher. Temps de réflexion, débriefing.

Echange avec mon épouse, elle aussi médecin : il est actuellement impossible de comparer l'impact de cette maladie dans les divers pays ; on ne teste pas uniformément, structures sociales, médicales, économiques différentes, ce sera seulement après des années que l'on pourra tirer des conclusions. Difficultés de trouver un vaccin pour un virus qui se métamorphose aux différents stades de l'infection et avec un système immunitaire humain qui répond de manière différente à ses attaques et ses avatars. Somme toute cette époque pourrait être passionnante pour un médecin, un scientifique.

Appel de mon frère qui vit en Amérique du Sud, là-bas aussi les gens sont confinés. Mais les gens sont pauvres, leur salaire est journalier. Rester confiné signifie ne rien gagner. Mon frère craint des émeutes et le pillage. Mon cousin, architecte au Vietnam, a été mis en quarantaine pour 14 jours dans un hôtel à son retour à Hanoi. Ma mère est seule confinée dans son appartement, elle fait les escaliers, elle va bien.

Nous avons la chance de vivre dans un pays avec des ressources économiques, médicales et une population disciplinée. J'ai l'impression que l'approche de cette crise dans notre pays sans être parfaite est bien gérée.

Le combat contre la pandémie ne se gagnera pas seulement aux très médiatiques soins intensifs, mais partout, par la discipline de chacun. Chacun a sa place dans son activité en respectant les règles de base : distance en premier lieu, hygiène et bienveillance. Cela me rappelle le temps où, adolescent, j'étais fasciné par le personnage de Dr Rieux dans la Peste d'Albert Camus. Il ne cesse de m'inspirer.